

Bulletin Bédouin

2016, n° 74

juillet 2016

Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Infos pratiques
- Présentation : Club du Village Fleuri
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2016

Edito :

« Enfin l'été... ? »

A l'heure tardive où j'écris ces quelques lignes, nous venons de vivre une belle journée ensoleillée, sans nuages, après de longues semaines où nous attendions ce beau temps, avec impatience.

En cette saison, le temps est une préoccupation majeure, notamment, pour les agriculteurs et leurs travaux dans les champs, et aussi, pour les jardiniers, mais également pour les enfants et adolescents, qui vont pouvoir profiter de vacances scolaires, sans doute bien méritées.

Pour tout le monde, l'été et le beau temps permet à chacun de recharger les batteries après un hiver, pas très rigoureux, mais long.

Si pour bon nombre d'entre nous, l'été est synonyme de soleil, de vacances, de sorties en plein-air, au contraire, pour d'autres malheureusement, il est synonyme d'orages et de dégâts importants occasionnés par la grêle, comme cela a été le cas sur de trop nombreux villages de nos Monts du Lyonnais.

A propos des Monts du Lyonnais, je reviens, à l'instant, de subir 2 réunions à Chamousset en Lyonnais et au Simoly, pour débattre de la future intercommunalité (conséquence de la loi Notre) dont les contours se dessinent, par un arrêté du Préfet, qui nous contraint à la fusion des deux C.C de Chamousset-en-Lyonnais et des Hauts du Lyonnais, en laissant la porte ouverte aux communes de la Loire (du périmètre Simoly actuel) qui ne souhaitent pas rejoindre la C.C de Feurs en Forez.

Pour concrétiser cette fusion, qui devra être opérationnelle au 1er janvier 2017 (le délai

est très court), les conseils municipaux devront délibérer avant la fin du mois d'août et c'est de nombreuses réunions d'élus et de techniciens qui sont programmées durant tout l'été et l'automne, pour définir les compétences qui y seront rattachées, prévoir et organiser la mise en commun des moyens humains, matériels et, bien sûr, financiers.

Bien que je ne sois pas favorable à l'émergence de grosses structures collectives, qui très souvent, coûtent très chères aux citoyens et les éloignent de l'échelon décisionnaire, il nous faudra quand même affirmer notre volonté de travailler ensemble pour cette belle région des Monts du Lyonnais, qui doit dire, haut et fort, ses spécificités, « coincés » que nous sommes entre 2 métropoles, que sont Lyon et St Etienne. Vous voyez, nous sommes à l'heure de grands changements d'organisation territoriale et ce n'est qu'une étape !!!

Malgré tout ça, en cette période d'été, il faut savoir rester « léger » et vous donne rendez-vous dans les différentes manifestations locales (vogue, concours de labour, concours de boules, brocante, etc..) qui vous sont proposées.

Je vous souhaite un bon été à toutes et à tous et vous dit à bientôt.

Bruno GOUJET





Réunion du Conseil Municipal du 22 mars 2016

Dans ce numéro :

Secrétaire de séance : Stéphane Rimaud

Excusé : Florent Imbert

Compte rendu
Conseil
Municipal du
22/03/2016

2
3
4

► **Approbation des comptes administratifs 2015 (budgets principal & annexe) :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes administratifs 2015, pour le budget principal et pour le budget annexe d'assainissement.

Pour le budget principal, on observe un excédent annuel de fonctionnement de 103 403,79 € et un excédent annuel d'investissement de 109 158,79 €.

Pour le budget annexe assainissement, on note un excédent annuel de fonctionnement de 4 594,90 € et un déficit annuel d'investissement de 5 550,62 €.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
05/04/2016

5
6
7

Après reprise des soldes antérieurs, le budget principal présente les résultats propres cumulés suivants : 508 080,24 € pour le fonctionnement et 141 076,29 € pour l'investissement. Pour le budget assainissement, les résultats propres cumulés sont les suivants : 26 939,12 € pour le fonctionnement et 5 116,04 € pour l'investissement.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
17/05/2016

8
9
10

Après discussion et réponse aux différentes questions, Monsieur le Maire se retire de la salle pour faire procéder au vote. Le compte administratif du budget principal est approuvé à l'unanimité, ainsi que celui de l'assainissement.

► **Approbation des comptes de gestion 2015 (budgets : principal & annexe) :**

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2016

11
12
13

Monsieur le Maire nous demande d'approuver les comptes de gestion présentés par Mr Le Naour, receveur principal, qui sont en tout point identiques aux comptes administratifs présentés précédemment.

Ces comptes de gestion sont approuvés, à l'unanimité des membres présents.

► **Affectation des résultats budgétaires 2015 (budgets : principal & annexe) :**

Comptes
Administratifs

14

Après avoir approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2015 et considérant qu'il y a lieu de respecter l'équilibre budgétaire, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation des excédents de fonctionnement.

Informations
pratiques

15
16

Pour le budget principal : considérant que l'excédent d'investissement cumulé s'élève à 141 076,29 € et que les restes à réaliser présentent un déficit de 148 132,77 €, il est obligatoire de virer de la section de fonctionnement vers la section d'investissement la somme de 7 056,48 € et le solde de 501 023,76 € sera reporté en recettes de fonctionnement, pouvant servir, selon les besoins, au financement des futurs projets d'investissements.

Du côté des
associations

17
18
19

Pour le budget assainissement : considérant que l'excédent d'investissement cumulé s'élève à 5116,04 €, et que les restes à réaliser s'élève à 2 000 €, il n'est pas obligatoire de faire un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et le solde de 26 939,12 € sera reporté en recettes de fonctionnement, pouvant servir selon les besoins au financement des futurs projets d'investissements.

Agenda

20
21
22
23
24



Réunion du Conseil Municipal du 22 mars 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
22/03/2016

► **Fixation des tarifs des redevances assainissement 2016 :**

Daniel Vermare nous rappelle les montants pour l'année 2015 qui étaient de 20,00 € pour la part fixe et 0,66 € le m3 pour la part variable correspondant à la consommation d'eau achetée et rejetée sur le réseau. Pour l'année 2016, une proposition est faite de maintenir les mêmes tarifs que l'année précédente.

Pour les personnes ayant un puits : la part fixe est identique (20,00 €) et la part variable (0,66 € / m3) est calculée sur un équivalent de 30 m3 par personne.

Le Conseil adopte à la majorité le maintien des tarifs (9 voix pour et 2 abstentions).

Compte rendu
Conseil
Municipal du
05/04/2016

► **Vote des taux d'imposition pour l'année 2016 :**

Taxe d'habitation 2015	Taxe foncier bâti 2015	Taxe foncier non bâti 2015
16,82%	18,51%	44,14%

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les mêmes taux que ceux de l'année 2015.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
17/05/2016

► **Présentation des budgets provisoires 2016 (général et assainissement) :**

Monsieur le Maire nous fait une présentation détaillée des projets de budgets primitifs (principal et assainissement) pour l'année 2016, résultant des travaux de la commission Finances et recueille les éventuelles observations, afin d'établir les documents définitifs qui seront proposés au vote lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal..

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2016

► **Lancement du diagnostic Ad'AP (bâtiments communaux) :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation, pour les gestionnaires d'ERP* et IOP*, de mettre leurs établissements en conformité avec les conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et, au préalable, d'établir un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Cet agenda correspond à un engagement de procéder aux travaux nécessaires, s'il y a lieu, pour se mettre en conformité, dans un délai déterminé et limité.

Pour répondre à ces obligations, il faut, dans un premier temps, réaliser un diagnostic pour l'ensemble des bâtiments et installations communales ouvertes au public.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du Conseil pour lancer les études relatives à la réalisation de ce diagnostic et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal l'autorise à signer tous les documents nécessaires au lancement de ce diagnostic Ad'AP.

(Ultérieurement, une nouvelle délibération sera prise pour approuver le contenu de cet agenda d'accessibilité).

Comptes
Administratifs

Informations
pratiques

Du côté des
associations

Agenda

* ERP : Etablissements Recevant du Public - IOP : Installations Ouvertes au Public



Réunion du Conseil Municipal du 22 mars 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

► Questions diverses :

- Chaufferie collective : un point sur l'avancement du dossier est présenté par Michel Rampon.
- Halle-Préau : la demande de permis de construire est en cours d'instruction. Cette demande a été transmise à ERDF pour l'étude du déplacement d'un poteau électrique en contrebas du jardin de la Cure.
- Installation de stores / portes du local Cantine : deux devis sont examinés : l'un de l'entreprise "Les Artisans du Store" à l'Arbresle et l'autre de l'entreprise Granjard à Panissières. En fonction des réponses techniques obtenus et du prix, le Conseil accepte, à l'unanimité, de choisir l'entreprise Granjard.
- Ecran de projection à la mairie : deux devis sont examinés : l'un de l'entreprise Clean Micro de Chazelles-sur-Lyon pour 439 € et l'autre de l'entreprise Granjard de Panissières pour 743,39 €.
- Extinction de l'éclairage public : rencontre avec Eiffage et le SYDER le 1^{er} avril à 10h pour finaliser le dossier, avec prévision d'une programmation de l'extinction à partir du 7 mai. Les panneaux d'information ont été commandés.
- Lampadaires Rue de Rampôt : divers entretiens et visite sur le terrain sont à prévoir avec le SYDER, pour évaluer, choisir les possibilités techniques et faire réaliser le devis.
- Bilan énergétique des bâtiments communaux : un rendez-vous est programmé pour le mardi 12 avril à 9h avec Matthias Nivan du Conseil en Energie Partagé.
- Brigades vertes : fin de la troisième couche de peinture sur le chalet de Rampôt. Lasures à l'aire de jeux et aux toilettes.
- Croix du cimetière : elles ont été sablées, peintes et posées (sur le mur d'enceinte du nouveau cimetière, à l'entrée). Ces travaux ont été réalisés par les agents techniques communaux. Cette opération a pris en compte les conseils avisés de l'association des Fouineurs Bédouins.
- Aire de jeux : une dalle béton sous le auvent du local technique et aux abords des toilettes du stade va être réalisée fin avril-début mai.
- Monuments aux morts : Les travaux de nettoyage et réfection (dont rajout d'inscription), réalisés par l'entreprise Geay-Giroud, sont terminés.



Réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2016

Secrétaire de séance : Stéphane Rimaud

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4	► <u>Information : budget CCAS :</u> Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des opérations réalisées dans le cadre du budget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Le compte administratif 2015 s'établit à 1 440,82 € de dépenses (350 € de subventions versées aux associations cantonales suivantes : Vie libre, Etais, Handicapés des Monts du Lyonnais, Réseau Entraide Solidarité, Déprim'Espoir, 770 € pour le repas annuel des anciens (<i>à partir de 70 ans</i>) et 320,82 € pour la participation communale au colis de Noël du 3 ^{ème} âge (<i>à partir de 80 ans</i>), alors que les recettes s'élèvent à 377,42 €, comprenant des dons perçus (location salle de cinéma et chalet de Rampôt), des renouvellements de concession au cimetière et des fermages. Le déficit annuel de fonctionnement s'élève à 1 063,40 € et, après reprise des excédents antérieurs de 1 653,38 €, l'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 589,98 €. Le budget voté pour 2016 s'équilibre en recettes et dépenses à 3 400,00 €, comprenant, entre autres, en recettes, l'excédent reporté (589,98 €) et une subvention du budget principal de la commune à hauteur de 2 548,02 €. Pour les dépenses, il a été décidé le versement de subventions pour un montant de 450 € aux associations suivantes : Croix-Rouge, Déprim'Espoir, Handicapés des Monts du Lyonnais, Vie Libre, Réseau Entraide Solidarité.
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7	► <u>Subvention d'équilibre pour le budget CCAS 2016 :</u> Monsieur le Maire informe que l'imputation de la subvention d'équilibre prévue au budget CCAS 2015 n'a pas été réalisée. En conséquence, le besoin de financement pour équilibrer le budget CCAS 2016 s'établit à 2 548,02 €, qui sont à prévoir dans les dépenses du budget principal de la commune. Compte tenu des informations données sur le fonctionnement du CCAS et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de cette subvention au profit du budget CCAS.
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10	
Comptes Administratifs	14	► <u>Participation du budget assainissement au budget général (personnel) :</u> Monsieur le Maire informe que la participation 2015 représentative des frais de personnel relative aux interventions des agents communaux sur la lagune d'assainissement collectif était évaluée à 1 200,00 €. La participation 2016 est évaluée à 1 600,00 €. L'écriture comptable relative à 2015 n'ayant pas été faite, il convient en 2016 de budgéter un montant de 2 800,00 € en recettes sur le budget principal de la commune et en dépenses sur le budget annexe assainissement. Après en avoir délibéré, cette proposition de participation est adoptée, à l'unanimité.
Informations pratiques	15 16	
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23	► <u>Point sur les travaux de voirie (aménagement entrée de village) :</u> La commission assainissement présente les conclusions de l'étude réalisée par « RésoTech » au carrefour de la route de Villechenève. Des infiltrations d'eau ont été détectées chez des riverains. Suite à ce rapport, un travail va être fait sur les canalisations. Des entreprises doivent être consultées pour la réalisation de ce chantier, avant d'entreprendre l'aménagement du carrefour.
Agenda	24	



Réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4	<p>► <u>Vote du budget principal et du budget annexe d'assainissement pour 2016 :</u></p> <p>Monsieur le Maire nous fait une présentation détaillée des budgets primitifs (principal et assainissement) pour l'année 2016, résultant des travaux de la commission Finances. Le <u>budget principal</u> (dont excédent reporté de 501 023,76 €) s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 926 497,76 €. Pour l'investissement (dont excédent reporté de 141 076,29 €), il s'équilibre en recettes et dépenses à 1 076 426,52 € (dont 451 703,74 € + 7 056,48 € viré de la section de fonctionnement).</p> <p>Le <u>budget annexe assainissement</u> s'équilibre, en recettes et dépenses d'exploitation, à 35 948,63 € (dont excédent reporté de 26 939,12 €) et, en recettes et dépenses d'investissement, à 13 445,51 € (dont excédent reporté de 5 116,04 €).</p> <p>Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets pour 2016, tant pour le budget principal, que pour le budget annexe assainissement.</p>
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7	<p>► <u>Contrat d'assurance de groupe CDG 69 (lancement de consultation) :</u></p> <p>Monsieur le Maire rappelle l'affiliation de la commune à un contrat d'assurance de groupe, proposé par le Centre de Gestion des Collectivités Territoriales du Rhône, pour la garantie de certains risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux (affiliés ou non à la CNRACL).</p> <p>Il nous précise que ce contrat arrive à échéance au 31 décembre 2016 et que pour procéder à son renouvellement, le Centre de Gestion doit engager une procédure de consultation conforme à la réglementation des marchés publics. Afin de pouvoir adhérer à nouveau à ce contrat, la commune doit demander au centre de gestion de mener pour notre compte cette procédure de consultation.</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de demander au Centre de Gestion, le lancement de cette consultation, pour permettre le renouvellement de ce contrat d'assurance de groupe.</p>
Comptes Administratifs	14	<p>► <u>Voiries communautaires : convention de mise à disposition de moyens</u> <i>(A l'unanimité, ce point a été rajouté à l'ordre du jour)</i></p>
Informations pratiques	15 16	<p>Daniel Vermare nous présente le projet de convention établi entre la commune et la Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais relatif à la mise à disposition des matériels et des agents techniques communaux pour l'entretien des voiries classées d'intérêt communautaire.</p>
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22	<p>Cette convention règle les conditions d'intervention (notamment, en terme de responsabilité) de nos agents communaux sur ces voiries et les conditions financières qui s'y rapportent, afin que la commune puisse être en mesure d'établir la facturation des services rendus à la Communauté de Communes.</p>
Agenda	23 24	<p>Ce projet de convention est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, qui autorise Monsieur le Maire à la signer.</p>



Réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

► Point sur l'avancement des dossiers bâtiments :

- Chaufferie-Réseau de chaleur : l'appel d'offres a été lancé par le SYDER.
- Halle-Préau : une rencontre a eu lieu avec l'architecte (Thierry Loison) qui nous soumet quelques petites modifications du projet, avant de finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises, en vue de l'appel d'offres de marché public qui sera à lancer. Nous sommes toujours dans l'attente de l'obtention du permis de construire. Après renseignements, l'installation de panneaux photovoltaïque, ne pourra pas bénéficier de subventions spécifiques.
- Vérification annuelle des installations électriques : le contrat relatif à cette mission est à renouveler et il est proposé de continuer notre collaboration avec l'entreprise C.G Fluides d'Affoux qui nous a établi un devis pour un montant de 438 € TTC. Cette proposition est acceptée.
- Appartement Salle des sociétés : Des problèmes sont apparus au niveau du plancher. Des solutions techniques devront être envisagées pour la réparation. Une réunion de la commission bâtiments est à prévoir rapidement, en prenant en compte le devenir de l'atelier au rez-de-chaussée.
- A'dAP : Michel Rampon, adjoint aux bâtiments doit contacter des bureaux d'études, en capacité de réaliser un diagnostic et un Agenda d'Accessibilité Programmée.

► Questions diverses :

- Voirie : avant d'engager les travaux prévus et en accord avec la Communauté de Communes (maître d'ouvrage), un géomètre est intervenu pour définir précisément les limites de la voirie du chemin de la Brigadée, sur le tronçon "Cinq chemins - le Drivon". Une rencontre avec le riverain, concerné par la problématique, sera programmée pour discuter des travaux à réaliser.
- Transports scolaires : suite au désengagement du Département, pour le transport scolaire des primaires à compter de la rentrée de septembre 2016, une réunion avec l'OGEC, l'APEL, la directrice de l'école et les parents d'élèves a eu lieu avec le Maire, pour évaluer les besoins et tenter de trouver des solutions. Un contact sera pris avec le Département et le SYTRAL.
- SIVOS : Florent Imbert nous fait le compte-rendu de la dernière réunion du syndicat, qui gère, entre autres, les activités périscolaires des enfants du collège de Ste Foy l'Argentière.
- Eclairage public : l'arrêté du maire fixant les modalités d'extinction sera pris au début du mois de mai. Pour la réfection des lampadaires sur la rue de Rampôt, une visite des installations avec le SYDER et EIFFAGE a eu lieu, nous sommes dans l'attente d'un devis.
- Aire de jeux : Michel Rampon doit rencontrer l'entreprise Green'Style pour l'établissement d'un devis, en vue de prévoir la réfection du sol du terrain de sports.
- La Classe en 6 Bédouine : Cette nouvelle association n'adhère pas au Comité Inter-Sociétés et les tarifs fixés pour la location de la salle polyvalente aux associations sont définis pour des associations adhérentes à l'Inter-Sociétés. Pour faire suite à une demande de cette association, et après débat, un tarif préférentiel sera accordé pour la location de la salle polyvalente pour la soirée qu'elle organise le 9 avril, qui a pour but de participer à l'organisation de la prochaine fête des Classes. Le tarif sera le même que pour les associations adhérentes et il est rappelé que la salle polyvalente reste mise à disposition gratuitement pour chaque banquet des classes.



Réunion du Conseil Municipal du 17 mai 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

Secrétaire de séance : Alain Chaussende

Excusés : Stéphane Rimaud, Géraldine Obriot

► Délégations du Maire :

- Brigades vertes : Monsieur le Maire nous informe de la signature de la convention pour l'intervention des Brigades Vertes pour 12 jours de travaux de débroussaillage de chemins communaux et de peinture sur différents bâtiments. Cette prestation s'élève à un montant forfaitaire de 40 € par jour pour toute l'équipe + les repas.
- PLU : L'enquête publique s'est terminée le 10 mai. Plusieurs personnes ont été reçues, exprimant certaines demandes. Une réunion de la commission Urbanisme est planifiée pour émettre un avis (à la demande du commissaire-enquêteur) sur la synthèse des observations du public et sur les observations de certaines Personnes Publiques Associées.
- Monsieur le Maire informe de l'embauche d'une personne en CDD (jusqu'au 9 juillet) sur une base de 12 heures par semaine pour le ménage des salles communales, en raison de la prolongation de l'arrêt de travail de Brigitte Collomb.
- Monsieur le Maire informe de la signature d'un devis de 439 € TTC, avec l'entreprise Clean Micro de Chazelles/Lyon pour l'écran de projection, qui sera installé dans la salle du Conseil.
- Monsieur le Maire informe de la signature d'un devis de 438 € TTC avec l'entreprise CG Fluides d'Affoux pour le renouvellement du contrat de vérification annuelle des installations électriques des bâtiments communaux.
- Monsieur le Maire informe de la signature d'un devis avec l'entreprise Granjard de Panissières pour la fourniture et la pose de rideaux sur les portes de la cantine scolaire pour un montant de 639,17 € TTC.
- Monsieur le Maire informe de la signature d'un devis de 950 € TTC avec l'Acropole du Son de Sainte Agathe la Bouteresse pour la sonorisation de la foire 2016.

► Délibération pour avis sur le projet SCOT :

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Comité du Syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais en date du 23 février 2016 a arrêté son projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Ce dernier a été transmis à la Commune, qui dispose d'un délai de 3 mois pour l'étudier et faire connaître son avis à son sujet, afin que l'enquête publique puisse être lancée.

Monsieur le Maire, après présentation de ce projet à l'aide d'un document de synthèse préparé par le syndicat, demande au Conseil d'émettre un avis, qui après débat, rend un avis favorable au projet, à la majorité (9 voix pour, 1 abstention).

Pour plus de précisions sur le projet du SCoT, vous pouvez consulter le site internet du SCOT des Monts du Lyonnais : <http://scot.monts-du-lyonnais.fr>

► Echange de terrain au Lotissement des Primevères :

Compte tenu d'informations complémentaires en provenance du notaire chargé de la rédaction de l'acte, la délibération est reportée au prochain Conseil Municipal.



Réunion du Conseil Municipal du 17 mai 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

► Modification des statuts du SIEMLY (Syndicat des Eaux Mts du Lyonnais) :

Monsieur le Maire, sur présentation d'une délibération prise par le SIEMLY, demande au Conseil de délibérer sur les adhésions de Sainte-Foy l'Argentière et Montromant au Syndicat à partir du 1^{er} janvier 2017 et de Sainte Agathe-en-Donzy et Bussières à partir du 1^{er} janvier 2018. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Fleurissement du village (projet d'acquisition) :

La commission Fleurissement, après un travail en commun avec les agents communaux, propose l'achat de nouveaux pots de fleurs à installer à différents endroits du village afin d'améliorer le fleurissement du centre-bourg. Il est prévu pour cette opération un budget entre 650 et 850 €. Des contacts sont pris avec plusieurs fournisseurs.

► SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) :

• Regroupement de Communautés de Communes sur le territoire du SIMOLY

Monsieur le Maire présente le dernier schéma proposé par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI). Le Conseil Municipal n'a pas à se prononcer car nous sommes dans l'attente de l'arrêté de périmètre.

A partir de la date d'arrêté, le Conseil Municipal aura 75 jours pour émettre son avis.

• Suppression du SIVOS du collège de Sainte-Foy l'Argentière (délibération)

Monsieur le Maire indique que le SDCI prévoit la suppression du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS). Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Michel Guillaume (Président du SIVOS) argumentant pour le maintien de ce syndicat malgré le regroupement de Communauté de Communes, qui devraient l'intégrer dans leurs compétences, si elles le souhaitent.

Après délibération, le Conseil Municipal se prononce pour le maintien du SIVOS à la majorité (9 voix pour, 1 abstention).

► Point sur l'avancement des dossiers bâtiments :

- Halle-préau : une rencontre a eu lieu avec Thierry Loison le 3 mai pour affiner les solutions techniques de ce projet et faire part de nos observations. Monsieur le Maire nous informe qu'il souhaite que le projet soit suspendu, tant que les financements Etat (DETR) et Département (Contrat pluriannuel) ne seront pas arrêtés définitivement.

- Chaufferie-Réseau de chaleur : l'appel d'offres aux entreprises a été fait. L'analyse des offres est en cours (la commune est invitée à participer à une réunion le 25 mai, au siège du SYDER, pour être tenu informé des critères de choix des entreprises. Bruno Goujet y participera). Les marchés devraient être attribués d'ici la fin du mois de juin.

- Salle des sociétés : comme vu lors du précédent Conseil, il a été constaté un affaissement du plancher au niveau de l'appartement. L'entreprise Thivillier de Ste Foy l'Argentière, qui avait réalisé les travaux, a été rencontrée. Elle doit nous proposer une solution technique et un chiffrage pour la réparation. En parallèle, un contact sera pris avec l'architecte qui avait réalisé la maîtrise d'œuvre. Une réunion de la commission Bâtiments est programmée, et une réflexion sera engagée sur le devenir de l'atelier au rez-de-chaussée.



Réunion du Conseil Municipal du 17 mai 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

► Questions diverses :

- Voirie : les travaux communautaires 2015 sur le chemin de la Croix Essertaise au hameau du Drivon ne pourront être réalisés, faute d'un accord avec un riverain. Ces crédits alloués ont été reportés sur le tronçon de la Croix Essertaise jusqu'à Chancolan (*travaux qui étaient prévus sur le programme communautaire de l'année 2016*)
- Ordures ménagères : Daniel Vermare nous fait le compte-rendu d'une réunion du SIMOLY et nous précise les coûts de la collecte des déchets, montrant l'importance du tri sélectif qui permet d'économiser 15,42 € par habitant. (*détails sur la page des informations pratiques*)

Annonce

A louer

APPARTEMENT T4 (88,70 m²)

4, Place du Lavoir
LONGESSAIGNE

au 1er étage
(au dessus du Fournil)

rénové et mis en service en 12/2011



comprenant :

- cellier 12 m² au rez-de-chaussée
- cuisine, séjour-salle à manger
- 3 chambres (équipées de placards-rayonnages)
- salle de bains (baignoire, sèche serviettes)
- chauffe-eau solaire, VMC
- chauffage collectif (faible consommation)

LOYER : 448,51 € (hors charges chauffage)

Renseignements : mairie ☎ 04.74.70.14.60



Réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

Secrétaire de séance : Bruno Garnier

Excusé : Jean-Paul Ducreux

► Délégations du Maire :

- Monsieur le Maire informe que l'arrêt de travail de Catherine Bourget (Agence Postale Communale) est prolongé jusqu'au 28 juin. En conséquence, le bureau de Poste sera fermé au public durant cette période et les personnes avisées devront récupérer (plis ou colis, au bureau de Poste de Montrottier). Il en sera de même si l'arrêt de travail venait à être prolongé à nouveau (*sauf si nous étions en mesure de trouver un agent remplaçant*).
- Monsieur le Maire informe de la signature d'un devis pour le diagnostic des bâtiments communaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Deux devis ont été demandés, à « Socotec » pour 2 640 € TTC et à « Esprit Sud Est » pour le diagnostic et la déclaration Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) pour 2580 € TTC. Ce dernier devis a été retenu et signé.
- Le contrôle annuel du SYDER pour l'éclairage public a eu lieu. Au vu de ce diagnostic, deux vasques à l'aire de jeux seront remplacées pour 182 € et une sur la descente vers la Mairie pour 91 €. Un autre devis a été signé pour 265 € afin d'effectuer la dépose d'un luminaire à l'emplacement du futur bâtiment de la chaufferie.
- Les installations électriques des bâtiments communaux ont été contrôlées par CG Fluides : quelques travaux ont été réalisés pour 623 € (blocs issues de secours, ampoules,...) et pour 486 € (changement d'un différentiel à l'aire de jeux.). Par ailleurs, l'entreprise a réalisé le câblage pour l'accès internet du local cantine pour un coût de 581 €.
- Comme décidé lors du précédent Conseil, la commission Fleurissement, avec l'aide des agents techniques communaux, s'est chargée de finaliser l'achat et l'installation de pots de fleurs en différents points du centre-bourg. Le coût de ces acquisitions s'élève à 893,17 €.

► Délibération : signature échange de terrain au Lotissement des Primevères :

Monsieur le Maire nous rappelle que cet échange a été réalisé pour une meilleure implantation des trottoirs et des abords au lotissement « Les Primevères ». Par suite d'un accord verbal, le résultat de cet échange se solde à hauteur de 105 m² au profit de Monsieur Rifki moyennant une soulte à percevoir de 321 €. La commune prendra à sa charge les frais de l'acte notarié pour une somme estimée à 300 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les conditions financières énoncées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la bonne conclusion de cette affaire.



Réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

► Demande de subvention OGEC pour l'accueil périscolaire :

Cyril Perrasse et Géraldine Obriot, membres du bureau de l'OGEC et de l'APEL, se retirent de la salle et ne participent pas au vote.

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire nous fait part de la demande de subvention présentée par l'OGEC afin de participer au fonctionnement de l'accueil périscolaire pour l'année civile 2015.

Au vu du rapport d'activité (fréquentation en hausse), des comptes financiers présentés par l'association et après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de verser une subvention d'équilibre à l'OGEC pour un montant 2 472,26 €.

Cette somme, inscrite au budget 2016, sera couverte partiellement, par une participation de la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

► Délibération revalorisation des loyers des immeubles au 01/07/2016 :

Le barème de référence pour la révision des loyers des immeubles est celui du dernier trimestre de chaque année, qui a été fixé par l'INSEE à 125,28 pour le quatrième trimestre 2015.

Concernant l'atelier du Fournil, les conditions de révision du loyer sont défini dans le bail commercial, avec une première application de l'indice INSEE des loyers commerciaux à compter du 1er juillet 2016. Le barème de référence pour la révision du loyer est celui du premier trimestre de chaque année, qui est fixé par l'INSEE à 108,40 pour le premier trimestre 2016.

Logement	2015-2016	2016-2017
Maison Rue de la Mairie	319,77 €	319,74 €
Salle des sociétés, logement	367,77 €	367,74 €
Salle des sociétés, local artisanal	261,85 €	261,83 €
Appartements de la cure	261,32 €	261,30 €
Appartement Fournil	448,55 €	448,51 €
Le Fournil	580,00 €	586,71 €

Le Conseil Municipal accepte cette revalorisation, à l'unanimité.

► Dossier PLU : poursuite de la procédure :

L'enquête publique s'est arrêtée le 10 mai. Plusieurs propriétaires ont pu faire part de leurs observations. Le rapport du commissaire enquêteur émet un avis favorable. En conséquence et sur proposition de la commission Urbanisme, le projet initial de modification sera révisé pour prendre en compte certaines demandes, notamment des anciens bâtiments agricoles pouvant changer de destination. Il sera demandé à notre bureau d'études d'intégrer ces demandes afin que le projet définitif soit arrêté lors du prochain Conseil Municipal. Cet arrêt du PLU devra faire l'objet d'une publicité légale durant un mois et, sans nouvelles observations des services de l'Etat et des Personnes Publiques Associées, il deviendra exécutoire un mois après la fin des mesures de publicité.



Réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

► Point sur l'avancement de différents dossiers :

- Salle des sociétés : Pour faire suite aux contacts avec les différents artisans ayant réalisé les travaux, nous avons contacté l'architecte afin qu'une expertise soit réalisée, qu'une demande auprès de son assureur puisse être faite et espérer une procédure d'indemnisation.
- Utilisation du local artisanal : La commission Bâtiments s'est réunie afin de discuter de la future utilisation du local artisanal de la salle des sociétés. Il a été proposé à un ostéopathe, qui est à la recherche d'un local. La réflexion sur cette proposition se poursuit.
- Halle-préau : Le dossier doit être examiné, par la commission départementale d'accessibilité, qui se réunit le 12 juillet. A la suite de quoi, le permis de construire pourra être obtenu.
- Chaufferie collective : Selon le planning prévisionnel du SYDER, les travaux devraient débuter à compter du 18 juillet. La fin du chantier est planifiée pour fin novembre 2016. Une première réunion pour le démarrage du chantier est programmée le 29 juin, avec l'ensemble des entreprises choisies par la commission d'Appel d'Offres du SYDER.
Le cheminement du réseau de chaleur en contrebas du jardin de la cure nous impose d'acquérir une bande de terrain sur une parcelle privée. Un accord verbal a été trouvé avec les propriétaires de la parcelle concernée. Le cabinet de géomètre Denton doit intervenir pour faire le document de division parcellaire et implanter le bornage.
- Procédure judiciaire : En vertu d'une décision du Tribunal d'Instance de Lyon (PV d'expulsion et ordonnance aux fins de reprise), les clefs de l'appartement du Fournil ont été récupérées. L'appartement a été nettoyé, il est à nouveau proposé à la location. (voir annonce page 10)
Pour le bar-restaurant, nous avons obtenu un jugement favorable du Tribunal de Grande Instance de Lyon en date du 6 mai. Après l'épuisement de tous les délais de recours, nous pourrions envisager une reprise des locaux et une nouvelle recherche de candidats.



**« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre,
tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre »**

Antoine de St Exupéry



Informations pratiques

Parc Eco Habitat Plateforme Locale de la Rénovation

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
22/03/2016	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	7
05/04/2016	
Compte rendu	8
Conseil	9
Municipal du	10
17/05/2016	
Compte rendu	11
Conseil	12
Municipal du	13
20/06/2016	
Comptes	14
Administratifs	
Informations	15
pratiques	16
	17
	18
Du côté des	19
associations	20
	21
	22
	23
Agenda	24

Le Parc Eco Habitat, groupement d'intérêt public à but non lucratif situé à **St Symphorien sur Coise** est un outil du territoire qui est à destination de tous (élus, particuliers, professionnels).

En 2009, les actions de notre structure, créée par la volonté des élus, ont permis de former un grand nombre d'entreprises du territoire dans l'éco-construction et les énergies renouvelables. Depuis 2015, grâce notamment au plan d'actions TEPOS (Territoire à Energie Positive) porté par le SIMOLY, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise en Energie) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes nous apportent leur soutien et nous ont labellisé "**Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat**".

La mission principale de la Plateforme consiste à **accompagner les habitants dans leur projet de rénovation, de la conception jusqu'à la réalisation** pour aller même jusqu'au suivi des consommations post-travaux. La Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat propose également des soirées réservées aux professionnels (Jeudi PROS) et des formations spécifiques sur l'isolation ou l'installation de systèmes de chauffage performants. Enfin, les acteurs bancaires du territoire sont sollicités par la plateforme pour faciliter la rénovation.

L'objectif du territoire étant de **réduire la consommation d'énergie du secteur résidentiel** (représentant près de 38% de la consommation énergétique globale du territoire), un rythme de 400 rénovations de niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) est à atteindre en 2020 et à maintenir jusqu'en 2050.

L'année **2015** nous a donc permis de démarrer la Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat et **nous avons accompagné près de 200 projets de particuliers**. Une partie de ces projets se sont concrétisés en travaux et cela a représenté plus d'**un million d'euros de chiffres d'affaires** uniquement **attribués aux entreprises du territoire**.

Pour cette année 2016, nous espérons doubler ces bons résultats.

Pour en savoir plus :

- Un petit film (1 min) explicatif, très simple et très ludique, est à visionner et partager sur internet : <https://youtu.be/pG8JBI0Umdo>

- Vous abonner à notre Newsletter : <http://www.parc-ecohabitat.com>

- Un lien pour suivre (et aimer !) notre actualité grâce à Facebook : <https://www.facebook.com/Parc-Eco-Habitat-867057373417437/?fref=ts>

Enfin, le SIMOLY grâce aux fonds TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), propose une **aide financière complémentaire** aux autres aides (crédit d'impôts, certificats d'économies d'énergies, EcoPTZ0) pour les travaux de rénovation pouvant aller **jusqu'à 6 500 €**.

Les conseillers reçoivent sur rendez-vous les mercredis et les vendredis au Parc Eco Habitat. **Des permanences conseils** sont également mises en place à Chazelles sur Lyon le 4ème vendredi du mois et à **St Laurent de Chamousset le 2ème vendredi du mois**.

N'hésitez pas à vous renseigner et prendre rendez-vous avec un conseiller en appelant au **04 72 66 14 30** ou par mail à l'adresse suivante : contact@parc-ecohabitat.com

Thomas ROBERT Directeur Parc Eco Habitat



Informations pratiques

Ordures Ménagères

Dans ce numéro :

SANS LE TRI : Combien ça coûterait ? (hors collecte)

Compte rendu
Conseil
Municipal du
22/03/2016

2
3
4

Avantages apportés par le tri sélectif :

- TVA 10 %
- Rachat des matériaux
- Aide d'éco-emballages, d'éco-folio...



Compte rendu
Conseil
Municipal du
05/04/2016

5
6
7

Compte rendu
Conseil
Municipal du
17/05/2016

8
9
10

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2016

11
12
13

Comptes
Administratifs

14

Informations
pratiques

15
16

Du côté des
associations

17
18
19
20
21
22
23

Agenda

24

	Avec le tri	Sans le tri (TVA 20%)
Dépenses sacs noirs	796 073,98 €	1 133 678,14 €
Dépenses collecte sélective	243 130,98 €	- €
Dépenses déchèteries	722 390,00 €	788 061,82 €
TOTAL Dépenses	1 761 594,96 €	1 921 739,96 €
Recettes collecte sélective	460 383,00 €	- €
Recettes déchèteries	67 789,00 €	67 789,00 €
TOTAL Recettes	528 172,00 €	67 789,00 €
Solde	1 233 422,96 €	1 853 950,96 €
Soit par habitant :	30,64 €	46,06 €

Soit un coût par habitant (40 250 hab.), économisé grâce au tri sélectif, de **15,42 € en 2015** (soit 620 558 €).

Chiffres du SIMOLY



Du côté des associations

Présentation Club du Village Fleuri

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
22/03/2016	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	7
05/04/2016	
Compte rendu	8
Conseil	9
Municipal du	10
17/05/2016	
Compte rendu	11
Conseil	12
Municipal du	13
20/06/2016	
Comptes	14
Administratifs	
Informations	15
pratiques	16
	17
	18
Du côté des	19
associations	20
	21
	22
	23
Agenda	24

- Président : Mure Gabriel
- Vice-président : Rimaud Joseph
- Secrétaire : Raynard Gisèle
- Vice-secrétaire : Cernesse Claude
- Trésorière : Second Denise
- Vice-trésorière : Divinia Paulette
- Autres membres du Conseil d'Administration : Blanc Eliane, Comby Suzanne, Mure Paulette



Activités

Tous les 15 jours, les adhérents du Club se réunissent à la Maison des Associations afin de jouer aux cartes et au scrabble. L'association propose également 2 voyages en mai et en septembre.

Un repas grenouilles a lieu en juillet ainsi qu'un repas dansant en octobre.

Un concours de belote est organisé au mois de mars ou avril.

Lors de la période de Noël, des colis sont distribués aux personnes âgées (à partir de 80 ans), en partenariat avec le CCAS de la commune.

Les anniversaires des adhérents sont également fêtés, tout comme les Rois et Mardi Gras.

Des rencontres ont lieu en cours d'année avec les villages de Villechenève et Chambost-Longessaigne.

Les 40 ans du Club

62 adhérents se sont retrouvés le 12 mai pour fêter les 40 ans de l'existence de leur club. Pour cet événement, un repas a été servi par le restaurant Beau Séjour, puis un diaporama a fait défilé la vie de ce club depuis ses débuts. De la gaieté, ensuite, avec un air d'accordéon et de chansons avant d'apprécier le gâteau et le champagne pour clore cette belle journée.



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

Club du Village Fleuri

Repas grenouilles

Déjà l'année 2015-2016 se termine au Club. Tous les adhérents se sont retrouvés au restaurant Beau Séjour à Villechenève le jeudi 30 juin, autour d'une bonne table, pour manger les grenouilles. C'est toujours une joie de profiter et d'apprécier ce moment si précieux car le temps passe si vite. L'après-midi s'est terminé par la belote à la salle des Associations.

Le jeudi 7 juillet, nous recevrons les clubs de Villechenève et de Chambost-Longessaigne pour une pétanque ou un jeu de cartes.

Le Club se retrouvera début septembre pour une nouvelle année de rencontres.

Bonnes vacances à tous !

Ecole Sainte-Blandine

Sortie des cycles 2 et 3

28 juin, clôture du projet Ecole et Cinéma des élèves de cycles 2 et 3. Les voilà partis au Musée Lumière à Lyon ! Ils ont pu découvrir l'histoire de la famille Lumière, les différentes inventions des frères Lumière dont le cinématographe.

Après une pause déjeuner, les voilà dans les ruelles du vieux Lyon.

Destination le Musée Miniatures et Cinéma. Au fil des salles, les élèves ont été entraînés dans l'art des effets spéciaux au cinéma et la magie des miniatures. Ce fut une très belle journée !

Sortie des maternelles

Cette année les élèves de maternelle sont allés au cirque PINDER à St Etienne, le jeudi 19 mai.

« Nous avons pris le car et tous les enfants étaient impatients. Quand nous sommes arrivés sur le parking, on a reconnu le chapiteau rouge et jaune et nous étions les premiers !

Nous avons été guidés jusqu'à nos places, aux premières loges !

Nous avons fait quelques photos en attendant. Puis les lumières se sont éteintes et les numéros se sont succédés. Les douze lions blancs du dompteur Frédéric Edelstein étaient impressionnants sur leur tabouret juste au dessus de nos têtes.

Puis les grilles de la cage ont été démontées et le spectacle traditionnel avec les chevaux, les acrobates, les magiciens, les clowns, les éléphants, les trapézistes... a continué de nous émerveiller. »

Tous les artistes ont salué.... le temps de retourner à l'école était arrivé.

Quel beau moment !



Du côté des associations

Ecole Sainte-Blandine

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 22/03/2016	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 05/04/2016	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 17/05/2016	8 9 10
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2016	11 12 13
Comptes Administratifs	14
Informations pratiques	15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

Kermesse

Le spectacle a commencé par les maternelles qui nous ont fait voyagé dans le monde du cirque en interprétant des clowns et des funambules.

Puis « Le festival du film Bédouin » a ouvert ses portes. De nombreux films étaient en compétition : « La soupe aux choux, Pirate des Caraïbes, Grease, James Bond... ». Le public était invité à voter pour son préféré et chaque film gagnant s'est vu remettre un oscar bédouin !

Les enfants ont ensuite dansé sur les Bandes Originales des films gagnants.

Pour clôturer cette matinée : séquence émotion. Remerciements à l'attention de mesdames Divinia et Notin pour le service rendu à l'école durant cette année. Une attention particulière des enfants et associations de parents pour saluer la mutation de Noémie Chazaud, enseignante depuis 7 ans à l'école. Encore merci et bonne continuation à toutes les trois !

L'APEL & l'OGEC ont ensuite offert un apéritif au public venu en nombre puis servi le repas réalisé par JEM traiteur.

Le soleil était au rendez-vous pour les jeux de l'après-midi : chamboule-tout, course en sac, pêche à la ligne, promenade en calèche.

Merci à tous les parents qui nous ont aidé dans la réussite de cette journée.

Merci aux institutrices et aux enfants.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Repas de fin d'année

Avant de se séparer pour la pause estivale, les enfants ont aidé à préparer leur repas à la cantine municipale, le dernier jour d'école. Ils ont partagé ce repas à Rampôt. Moment de convivialité autour de brochettes de tomates, de clubs sandwich, de brochettes de fruits et de fondant au chocolat.

Quel régal pour tous ! Merci à la cantine municipale pour ce partage !



Du côté des associations

Familles Réunies

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
22/03/2016	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	7
05/04/2016	
Compte rendu	8
Conseil	9
Municipal du	10
17/05/2016	
Compte rendu	11
Conseil	12
Municipal du	13
20/06/2016	
Comptes	14
Administratifs	
Informations	15
pratiques	16
	17
	18
	19
Du côté des	20
associations	21
	22
	23
Agenda	24

L'Association « Familles Réunies » vous propose d'aller
voir le

DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016



*Kendji en concert
au Zénith de St Etienne*

*Départ en car sur la place du village à 14h pour un début de concert
à 17h.*

*Les places sont limitées et la sortie aura lieu sous réserve d'assez d'inscriptions.
L'association n'accepte pas les mineurs non accompagnés.*

Participation :

*Pour les adhérents elle est de 55€ pour les places assises et 39€ pour les
places debout. Pour les non adhérents il faut compter 10€ supplémentaire pour
le transport.*

Le règlement se fait à l'inscription.

Réservation avant le 26 août auprès de:

*Elisabeth Fayolle au 07 78 11 46 16 ou au 04 74 70 23 05
(Vous pouvez la contacter pour tous renseignements complémentaires)*



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
22/03/2016

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
05/04/2016

5
6
7

Compte rendu
Conseil
Municipal du
17/05/2016

8
9
10

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2016

11
12
13

Comptes
Administratifs

14

Informations
pratiques

15
16

Du côté des
associations

17
18
19
20
21
22
23

Agenda

24

Classes en 6

La **Fête des Classes en 6** s'est déroulée le samedi 18 juin 2016. 61 conscrits dont 4 bébés de l'année étaient rassemblés pour le défilé emmené par l'Eveil malgré la pluie dans les rues du village. Ensuite, le vin d'honneur a été servi sur la place par la classe en 7 et animé par les P'tits Tracas.

Un bon repas a suivi à la salle polyvalente rythmé par des chansons des différentes décades.

Une bonne ambiance a régné durant toute la journée.

VIVE LA CLASSE EN 6 !!!



Brocante – Vide grenier



Organisée par la société de musique de l'EVEIL



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016

Vous pouvez d'ores et déjà préparer les objets dont vous voulez vous séparer.

Les emplacements seront gratuits mais il faut les réserver auprès de

Michel Poncet au **04 74 70 17 03**

Pour vous restaurer, on vous proposera des tripes en début de matinée, un repas chaud à midi.

L'après-midi se poursuivra par un concours de belote sous chapiteau.



Du côté des associations

18 ans / Maison des Jeunes

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
22/03/2016	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	7
05/04/2016	
Compte rendu	8
Conseil	9
Municipal du	10
17/05/2016	
Compte rendu	11
Conseil	12
Municipal du	13
20/06/2016	
Comptes	14
Administratifs	
Informations	15
pratiques	16
	17
	18
	19
Du côté des	20
associations	21
	22
	23
Agenda	24

Vogue 2016

Organisée par les 18 ans

Longessaigne

30-31 juillet – 1^{er} août

Du 25 au 30 juillet



Vente de brioches à travers la campagne et le village

Vendredi 29 juillet



19h : Concours de pétanque organisé par « La Boule Bédouine »

Samedi 30 juillet

21h30 : Retraite aux flambeaux avec l'Eveil et les P'tits Tracas



A partir de 22h : Bal des jeunes gratuit avec Sonixer Evénement

Dimanche 31 juillet

11h : Vin d'honneur avec l'Eveil et les P'tits Tracas



13h30 : Concours de labour et animations proposées par les jeunes

A partir de 20h : Barbecue géant animé par les P'tits Tracas

Lundi 1^{er} août

13h30 : Concours de boules lyonnaises organisé par « La Boule Bédouine »

20h : Assiette anglaise suivi d'un bal musette avec l'orchestre Gérard Prat



Manèges tout au long du week-end



Concours de Labour

Cette année, le concours cantonal de labour est organisé à Longessaigne

le dimanche 31 juillet à 13h30

par les Jeunes Agriculteurs du canton.

Ce concours est qualificatif pour le concours départemental puis pour le régional et enfin pour le national. Chaque année, environ 10 équipes composées de 2 personnes participent.



Du côté des associations

Fouineurs Bédouins

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
22/03/2016	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	7
05/04/2016	
Compte rendu	8
Conseil	9
Municipal du	10
17/05/2016	
Compte rendu	11
Conseil	12
Municipal du	13
20/06/2016	
Comptes	14
Administratifs	
Informations	15
pratiques	16
	17
	18
	19
Du côté des	20
associations	21
	22
	23
Agenda	24



Retour sur la journée du 3 avril

Pour le quatrième livre sur les monuments du village et les personnages qui les ont fait vivre, les Fouineurs Bédouins ont organisé sa mise en vente à l'issue d'une cérémonie à l'église.

Rassemblés autour de Patrice ROUMIEU, prêtre de la paroisse Saint Martin L'Argentière, les 5 curés ou diacres, ayant officié dans notre église ou proches des familles, étaient réunis pour donner un caractère particulier à la messe de ce dimanche 3 avril.

Les bénévoles de l'association, accompagnés par Carole PARET de la Conservation du Patrimoine, avaient œuvrés de nombreuses après-midi pour remettre en état les objets et vêtements liturgiques. La nombreuse assemblée a pu admirer, à l'issue de la cérémonie, dans l'église, l'exposition de tous ces beaux objets. Suivant les conseils de Carole PARET, ceux-ci sont entreposés dans de très bonnes conditions de conservation et pourront garder leur beauté.

Un repas convivial réunissait les prêtres, les diacres, les familles et les bénévoles de l'association. Moment fort apprécié de tous ayant permis à chacun d'immortaliser cette journée avec des photos mais aussi d'apprécier ce moment d'échange.

Le livre : « *Eglise, Chapelle, Prêtre et Fidèles à Longessaigne du XVIIe siècle à nos jours* » est en vente auprès des membres de l'association au prix de 20,00€. Vous pouvez aussi le commander en mairie.





Agenda 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
22/03/2016

Compte rendu
Conseil
Municipal du
05/04/2016

Compte rendu
Conseil
Municipal du
17/05/2016

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2016

Comptes
Administratifs

Informations
pratiques

Du côté des
associations

Agenda

Juillet 2016

30-31 juillet 1er août	Vogue	18 ans / M.J	20h30	Place du village
---------------------------	-------	--------------	-------	------------------

Septembre 2016

4 septembre	Brocante	L'Eveil	7h	Place du village
23 septembre	Réunion	Inter-Sociétés	20h30	Maison des Associations

Octobre 2016

8 octobre	Repas Moules-Frites	Club du Village fleuri	12h	Salle polyvalente
--------------	---------------------	------------------------	-----	-------------------

Novembre 2016

13 novembre	Commémoration 11 novembre	Mairie	11h	Monument aux morts
20 novembre	Loto	Inter-Sociétés	14h	Salle polyvalente

Décembre 2016

18 décembre	Repas de Noël	Club du Village fleuri	12h	Salle polyvalente
----------------	---------------	------------------------	-----	-------------------

Etat Civil

Naissances

- **Robin Dussud**, né le 10 décembre 2015, Le Planu **(ERRATUM)**
- **Ulysse Chavand**, né le 20 avril 2016, Le Chanet
- **Clément Cusin-Lebon**, né le 13 mai 2016, 23 Lotissement les Primevères

Mariages

- **Mélissa Goujet** et **Fabien Faure**, le 21 mai 2016
- **Valérie Lardellier** et **Cédric Divinia**, le 2 juillet 2016

Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 16 septembre** pour une parution la première quinzaine d'octobre.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence postale ou les envoyer par mail à bblanc@longessaigne.net